Commune de
VANNES-SUR-COSSON

# Compte rendu du Conseil Municipal
# Séance du 23 juin 2025 à 20H36

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois juin 2025 à vingt heures et trente-six minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 17juin 2025, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence d'Éric HAUER, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 13

Présents : 07 ; Pouvoir : 01 ; Absents : 6

**Présents** :

Mesdames : Annick GIRARD, Sandra BELMONTE, Odile GILLET, Diane ROGER.
Messieurs : Eric HAUER, Sébastien CHAVENEAU, Stéphane VEDRINES,

**Pouvoir** : Bertrand GAUBICHER donne pouvoir à Sébastien CHAVENEAU.

**Absents** : Romain MITTEAU, Olivier HURIER, Bertrand GAUBICHER, JORDAN CHASTAGNET, Xavier LECOMTE, Christian BEAUDIN.

Sandra BELMONTE est désignée secrétaire de séance.

Le Maire annonce que le quorum est atteint et la séance débute à 20 h 36.

## 1 – Délibération PV 04 - 2025

**Aucune remarque n'est formulée.**

**Il est proposé aux conseillers municipaux de donner leur avis et de délibérer.**

**Après délibération, la décision est adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal.**

## 2– Délibération des Tarifs pour la TLPE

Le Maire propose d'appliquer le taux proposé de 1,8% et d'informer les entreprises sur la TLPE (Taxe Locale de Publicité Extérieure).

**Il est proposé aux conseillers municipaux de donner leur avis et de délibérer.**

**Après délibération, la décision est adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal**

## 3 – Renseignement sur le Chemin des Corbellières

Pas de contraintes identifiées.
Référence au PLU
Devis à demander à VEOLIA.

## 4 – Proposition commerciale tableau de classement des voies – La Poste

Monsieur le Maire, présente une offre de la Poste pour l'inventaire, la classification et la qualification des voies pour un montant de 6 372,00 euros TTC.

**Les élus décident de reporter cette prestation à une date ultérieure.**

## 5 – Travaux du Château d'eau

Monsieur le Maire informe que l'entreprise a loué un décapeur de 2 500 bars pour le découpage de la cuve et le plafond.

Réclamations des voisins concernant le bruit
Ce lundi, au relevé du compteur la consommation est nulle

Une recherche a été faite par Véolia et constate qu'il n'y a aucune information depuis le début des travaux.

Contrôles par VEOLIA et SOC en cours.
Le compteur semble défectueux. Nous demandons à l'entreprise VEOLIA propose de faire un devis pour le remplacement.
Une surveillance continue est assurée par l'entreprise SOC pendant la durée des travaux.

## 6 –Travaux du Bar Tabac

Les travaux avancent normalement.
La réception des travaux est prévue pour le 11 juillet 2025.

## 7 – Ressources Humaines

Monsieur le Maire informe que le 1er Agent est prolongé jusqu'au 08 octobre 2025.
Le 2ème Agent est en arrêt jusqu'au 27 juin 2025.

## 8 – Divers

Monsieur CHAVENEAU demande si pour la Fête du 05 juillet 2025, il n'y a aucune contrainte pour le feu d'artifice.
Monsieur le Maire répond qu'aucune contrainte a priori, confirmation à demander à la Préfecture.

Monsieur le Maire informe avoir contacté ADS Com pour une demande de devis concernant le nom du domaine (messagerie). Au vu du montant, nous les recontacterons en fin de d'année ou début d'année 2026.

Monsieur VEDRINES demande où en est-on suite au problème de forage.
Monsieur CHAVENEAU répond que la Mairie à rendez-vous avec l'assurance sur la commune le 30 juin 2025.

Monsieur VEDRINES informe que la commande a été passée pour le Poteau Incendie Route de Tigy.

Le Département et le SDIS du Loiret viennent le 26 juin 2025 pour le Haut des Tuileries concernant la défense incendie.

PARARD (SDIS du Loiret) sera présent.

Un devis a été demandé et accepté pour l'élagage auprès de Monsieur FLOQUET pour les secteurs suivants :

- CR32
- Tous les fossés Route de Tigy
- Chemin qui se trouve à côté de l'Etang
- De l'aire de jeux
- La rivière sans nom
- Fossé droit Route d'Orléans
- Début du Chemin du Bois Boulette
- Route de Viglain les deux fossés des deux côtés
- Route de Villemurlin les deux côtés.

Madame Annick GIRARD demande pour le terrain N°5 au lotissement Danton

Monsieur le Maire répond que le terrain est en cours de vente.

Monsieur le Maire informe qu'il a eu le Syndicat d'entretien du bassin du Beuvron au téléphone, au sujet de Myriophylles dans l'Etang afin de savoir si quelque chose est prévu cette année pour l'enlever.
Nous allons faire un appel à la mobilisation des associations et aux bonnes volontés, comme les années précédentes.

Madame GILLET répond que la Fédération de pêche peut aussi intervenir, il était prévu qu'il fasse quelques choses car depuis plus de quatre ans rien n'est fait.

Il faut les relancer la Fédération de pêche et voir la convention.

Madame BELMONTE informe que les réservations du petit gîte sont bien reparties pour la saison depuis le printemps.

Le Grand gîte sera potentiellement libre à partir de fin Août. Une location saisonnière est impossible, il faut envisager pour une location annuelle après des travaux d'isolation.

Si les deux gîtes sont proposés par la suite en location annuelle, il faut prévoir la pose de compteurs d'eau distincts pour chaque gîte.

**La séance du Conseil Municipal est close à 22h17.**